



# ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER

// Juillet 2024

Initiative Évaluation et apprentissage // Note de synthèse

PROGRAMME CIF:

Programme d'investissement forestier (FIP), Mécanisme spécial de dons (DGM)

## THÈMES

- Gestion durable des forêts
- Financement climatique pour les forêts
- Peuples autochtones et communautés locales (PACL)

## **Avis de non-responsabilité**

© CIF 2024

[www.cif.org](http://www.cif.org)

Cette publication a été réalisée par les Fonds d'investissement climatiques (CIF). Toutefois, les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les points de vue des CIF, de leurs organes directeurs ou des gouvernements qu'ils représentent. Bien que des efforts raisonnables aient été faits pour s'assurer que le contenu de cette publication est correct sur le plan factuel, les CIF ne sont pas responsables de l'exactitude ou de l'exhaustivité de son contenu, et ne peuvent être tenus responsables de toute perte ou de tout dommage pouvant résulter directement ou indirectement de l'utilisation du contenu de cette publication ou de la confiance accordée à ce contenu.

Les CIF encouragent l'utilisation, la reproduction et la diffusion de ce texte pour une utilisation dans des produits ou services non commerciaux, à condition que les CIF soient dûment mentionnés comme source et détenteur des droits d'auteur.

### **Crédits photographiques**

Toutes les photos ont été prises par les CIF ou sous licence des CIF, sauf indication contraire.

### **Conception**

Direction artistique : Andrea Carega

Conception graphique : Karlien Truyens

# 1. OBJECTIF

Cette évaluation indépendante, axée sur l'apprentissage, a permis de déterminer les éléments du Programme d'investissement forestier (PIF) et du Mécanisme spécial de dons (DGM) qui ont fonctionné ou non, pour qui et dans quelles conditions. Les résultats et les recommandations seront utilisés pour éclairer la mise en œuvre du reste du FIP et tirer des enseignements pour les nouveaux programmes des CIF. Les recommandations alimenteront également les discussions sur la manière dont le financement climatique peut mieux soutenir les peuples autochtones et les communautés locales (PACL) et sur les moyens d'améliorer la participation du secteur privé aux programmes axés sur la forêt et la nature.

# 2. CONTEXTE

Les Fonds d'investissement climatique (CIF) ont créé le FIP en 2009 afin de fournir des financements aux pays pour réduire la déforestation, freiner la dégradation des forêts, soutenir la gestion durable des forêts et promouvoir les stocks de carbone forestier. Le FIP vise à : 1) lancer et faciliter des changements transformationnels dans les politiques et pratiques forestières des pays en développement ; 2) piloter des modèles reproductibles pour saisir les liens entre les investissements, les politiques et les mesures forestières et leur impact à long terme sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ; 3) mobiliser des ressources financières supplémentaires pour REDD+, y compris par le biais d'un éventuel mécanisme forestier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; et 4) contribuer aux délibérations de la CCNUCC sur REDD+.

En 2009, lorsque le FIP a été lancé, il existait peu de mécanismes permettant d'acheminer les financements forestiers directement vers les PACL.



C'est pourquoi le DGM a été créé en 2010, dans le cadre du portefeuille élargi du FIP, afin de renforcer le rôle des communautés autochtones et locales dans la protection des forêts dont elles dépendent. Le DGM, en tant que mécanisme spécialisé géré par les PACL, permet à ces derniers d'accéder directement aux ressources et d'en déterminer eux-mêmes l'utilisation. En tant que principaux moteurs et parties prenantes du DGM, les PACL jouent un rôle essentiel dans toutes ses activités et décisions.

En date de juin 2023, le Comité technique du FIP et les banques multilatérales de développement (BMD) avaient approuvé un total de 586 millions de dollars au titre des financements du FIP, dont 75 % avaient été décaissés. Le FIP comptait 52 projets dans 13 pays, dont 16 étaient achevés. La plupart des financements du FIP (84 %) étaient programmés dans le cadre des plans d'investissement nationaux, des parts plus modestes ayant été acheminées par l'intermédiaire du DGM (13 %) et d'un Programme de marchés réservés au secteur privé (PSSA) (3 %). Le DGM a opéré dans 12 des 13 pays du FIP, avec 628 sous-projets et 77 % du financement total décaissé.

Cette note de synthèse est un résumé du rapport complet « Midterm Evaluation of the Forest Investment Program » réalisé par Indufor North America et ICF.

# 3. PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1 | Le financement concessionnel du FIP a été important pour combler les déficits de financement dans le « chaînon manquant » entre la préparation à REDD+ et les paiements basés sur les résultats.** Le FIP a été conçu comme un véhicule permettant de combler le déficit de financement entre la préparation à REDD+ et les paiements basés sur les résultats (voir figure 1). Au cours de la dernière décennie, le FIP a été l'un des principaux bailleurs de fonds du secteur forestier dans les pays en développement, représentant 18 % des 9,5 milliards de dollars de financement public international pour l'atténuation des effets du changement climatique dans les forêts sur la période 2010-2022.
- 2 | Le FIP a obtenu des succès et des résultats significatifs, notamment :**
  - a | Il a renforcé la gouvernance forestière** dans huit pays, aidant quatre pays à **débloquer les paiements REDD+**, permettant une **utilisation durable des terres sur 35,9 millions d'hectares de forêts** et **bénéficiant à 2,8 millions de personnes.**
  - b | Les ressources du FIP et du DGM ont été utilisées efficacement** et les projets axés sur l'attribution de titres fonciers aux communautés autochtones, l'agroforesterie et la réforme/mise en œuvre des politiques ont été particulièrement performants.
  - c | Tous les projets clôturés du FIP ont atteint ou dépassé leurs objectifs en termes de bénéficiaires, principalement au profit des communautés rurales pauvres.** Les projets du FIP ont apporté des avantages financiers (c.-à-d. diversification et augmentation des revenus et des emplois pour les habitants des forêts et des communautés riveraines) et non financiers (renforcement du capital social et amélioration de l'accès à l'alimentation et aux infrastructures publiques).
- d | La plupart des projets du FIP parvenus à maturité produisent des résultats tenant compte de la dimension de genre,** même si souvent, en raison des contraintes liées à la dynamique sectorielle traditionnelle et aux rôles en fonction du genre, le potentiel de réduction des écarts entre les genres est limité.
- 3 | Des enseignements importants ont été tirés des processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'investissement du FIP :**
  - a | Les stratégies de conception du FIP ont conduit à des plans d'investissement et à des projets qui s'attaquent aux principaux facteurs de déforestation à petite échelle.** Les investissements du FIP ont été conçus pour être pleinement adaptés aux plans nationaux REDD+, qui identifient souvent les acteurs à petite échelle (p. ex., les petits exploitants et les communautés locales) comme des agents à l'origine de la déforestation et de la dégradation des forêts.
  - b | L'approche programmatique des CIF a été plus solide dans la phase de planification des investissements du FIP que dans la phase de mise en œuvre.** Au cours de la phase de planification des investissements, l'approche programmatique a permis de faire progresser le dialogue sur la participation des pays au programme mondial sur le carbone forestier et a établi les fondements de la collaboration entre les différents ministères et les BMD. Toutefois, la collaboration systématique entre les BMD ne s'est pas nécessairement poursuivie durant la phase de mise en œuvre, de nombreux pays revenant à une approche orientée sur les projets.



**c Le potentiel de transformation des interventions du FIP aurait pu être renforcé si une plus grande attention avait été accordée aux mécanismes de mise à l'échelle et à la réflexion systémique au cours de la phase de planification des investissements.**

Souvent, les plans d'investissement et les conceptions de projet du FIP n'établissent pas de lien clair entre les acteurs à petite échelle et les facteurs ou mécanismes de déforestation à grande échelle que les projets du FIP visaient à modifier. Cela a eu pour effet de faire peser une responsabilité excessive sur les petits acteurs, alors que des acteurs plus importants et plus puissants ont contribué de manière significative à la déforestation. L'expérience du FIP a montré l'importance de s'attaquer aux facteurs directs et indirects de déforestation, à grande et à petite échelle, pour faire progresser la transformation du secteur

- 4 Le FIP n'a pas mobilisé le secteur privé au niveau ou à l'échelle escomptés, bien que les projets du secteur privé aient produit certains résultats conformes aux objectifs du FIP.** Les projets du secteur privé ont représenté 6 % de l'ensemble du portefeuille du FIP. L'engagement du secteur privé a été entravé par les processus de planification des investissements menés par les gouvernements, les défauts de conception du Programme de marchés réservés au secteur privé

et l'inexpérience et la prudence relatives des BMD dans le secteur forestier.

**5 De nombreuses informations importantes ont été recueillies sur le DGM :**

**a Le DGM est un modèle innovant et performant, géré par les PACL, qui permet d'acheminer des fonds vers les PACL qui dépendent des forêts.** Un résultat essentiel dans tous les pays du DGM est l'amélioration de la capacité des PACL à piloter et à mettre en œuvre des projets à l'aide du financement climatique. Cette expérience leur a permis de rechercher plus efficacement d'autres sources de financement.

**b La DGM a obtenu de nombreux succès et résultats liés aux moyens d'existence durables et au renforcement des capacités des PACL, notamment en ce qui concerne la représentation et l'engagement des PACL dans la prise de décision, ainsi que les droits et la gouvernance sur les ressources naturelles.** Avec des structures de gouvernance principalement composées de représentants des PACL, la structure institutionnelle du DGM a permis l'autonomisation des PACL grâce à l'autodétermination, au pouvoir de gouvernance, à la représentation et à l'accès direct au financement.

**c** **Bien que beaucoup de temps et de ressources aient été nécessaires pour mettre en place les structures de gouvernance du DGM, la rentabilité s'est avérée remarquable, surtout si elles sont maintenues.** Les coûts initiaux élevés et les progrès substantiels réalisés dans la mise en place de ce mécanisme de financement géré par les PACL et placé sous leur responsabilité ont permis d'allouer plus de la moitié des budgets nationaux du DGM directement à des initiatives dirigées par les PACL. La rentabilité à long terme dépendra de la durabilité des structures de gouvernance locales et de leur capacité à accéder au financement climatique et à l'utiliser pour produire des avantages locaux. D'autres bailleurs de fonds peuvent utiliser les structures de gouvernance existantes pour octroyer des ressources aux PACL.

**6** **De nombreuses avancées du FIP et du DGM dans le domaine des forêts et des moyens d'existence risquent de ne pas être maintenues.** Les risques sont liés à l'insuffisance des capacités de gouvernance des communautés, au manque d'accès aux marchés et aux obstacles systémiques tels que l'insécurité foncière et les distorsions politiques. Le financement de projets de suivi, en particulier par les BMD, est devenu une stratégie par défaut pour maintenir et faire progresser les changements au-delà des interventions du FIP. Pour le DGM, l'identification d'un financement durable et à long terme a été un défi, en partie du fait de l'absence d'une stratégie de collecte de fonds clairement définie.

# 4. RECOMMANDATIONS

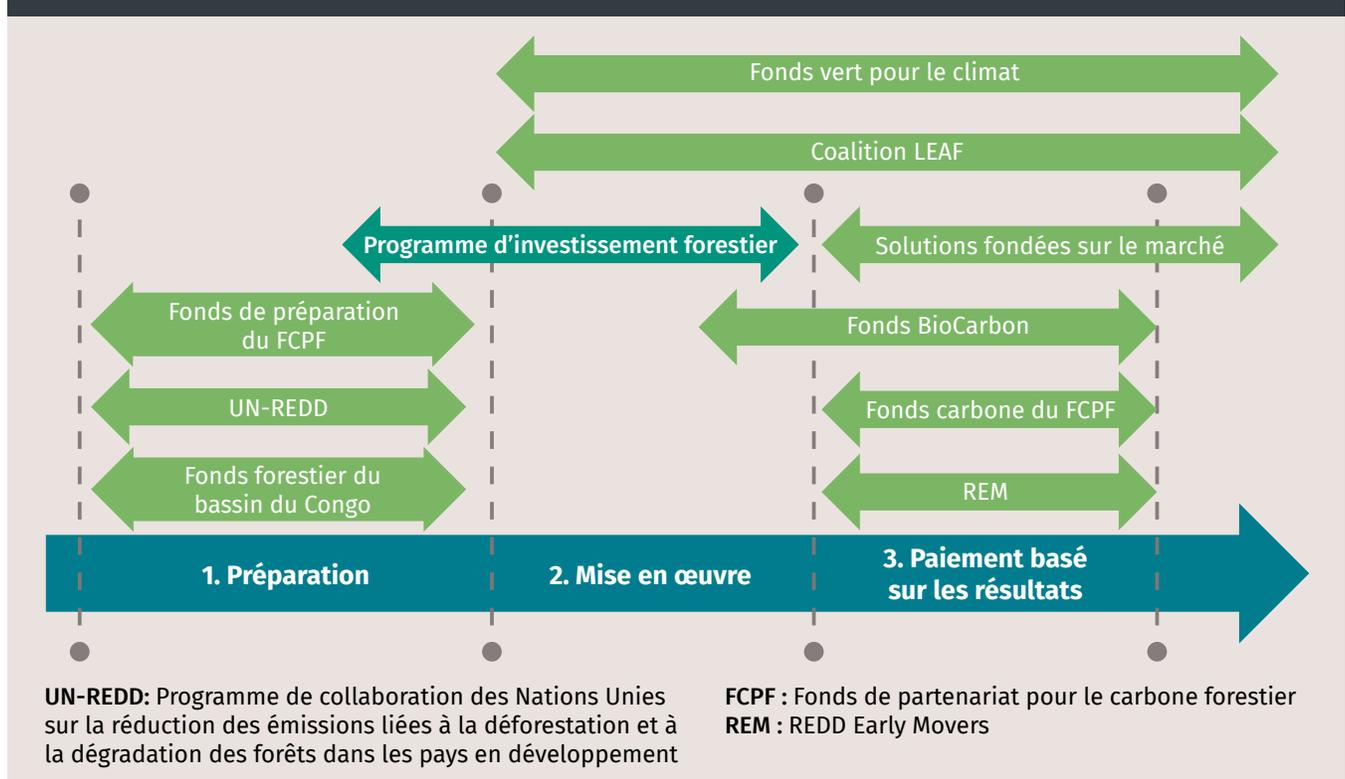
L'évaluation a permis de formuler des recommandations visant à renforcer les résultats et la viabilité des projets du FIP nouveaux et en cours et à améliorer les processus, les résultats et l'impact transformationnel de la programmation future des CIF.

- 1 | **Les CIF devraient renforcer leur orientation stratégique sur le changement transformationnel en opérationnalisant davantage leur approche programmatique.**
- 2 | **Les représentants des pays et les BMD devraient renforcer la conception et la mise en œuvre des projets afin de les aligner sur le plan d'investissement programmatique et d'améliorer l'impact et la durabilité adaptative.**
- 3 | **Les CIF devraient concevoir les guichets futurs du secteur privé en tenant compte des**

**enseignements tirés de la conception du FIP, tout en restant cohérents avec les principes d'une approche programmatique et de l'inclusion sociale.**

- 4 | **Les CIF devraient rationaliser la collaboration entre le FIP et le DGM tout en maintenant le leadership des PACL pour le DGM.**
- 5 | **Les CIF et les BMD devraient s'engager avec d'autres bailleurs de fonds à trouver un financement durable pour maintenir les capacités et les structures du DGM.**
- 6 | **Les CIF et les BMD devraient renforcer leur soutien aux approches transformatrices en matière de genre dans l'ensemble du portefeuille du FIP.**

**FIGURE 1.** Le FIP dans le contexte du financement international de REDD+



Adapté de Von Pfiel, E. *Redd Early Movers (REM): Rewarding pioneers in forest conservation*. GIZ.



Avec plus de 12 milliards de dollars, les CIF sont les premiers fonds multilatéraux pour le climat, mobilisant des financements à faible coût pour la transition énergétique et le développement durable dans plus de 80 pays. Créés en 2008, les CIF octroient des financements exclusivement par l'intermédiaire de six banques multilatérales de développement notées AAA. En 2025, les CIF ont été les premiers au monde à accéder aux marchés des capitaux afin de mobiliser des capitaux du secteur privé par le biais du Mécanisme des marchés des capitaux des CIF (CCMM).

Le financement de haute qualité des CIF mobilise plus de 8 dollars de cofinancement pour chaque dollar investi. Cela réduit les risques et permet des investissements sans précédent dans les énergies propres, la décarbonation de l'industrie, la résilience et les solutions fondées sur la nature. Notre approche renforce les capacités des pays en développement, favorise des transitions justes et accélère les changements transformationnels.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [cif.org](https://cif.org)

CIF  
c/o The World Bank Group  
1818 H Street NW, Washington, D.C. 20433 USA

Téléphone: +1 (202) 458-1801

